

Morning News

lundi 9 décembre 2024



INTERNATIONAL NEWS

ETATS-UNIS : Stabilisation de l'évolution du salaire horaire moyen à +4,0% en novembre en glissement annuel...
...Progression des créations d'emploi dans le secteur non agricole à +227K en novembre contre +36K un mois auparavant...

...Et, légère hausse du taux de chômage à +4,2% en novembre contre +4,1% en octobre, selon la presse internationale

ROYAUME-UNI : Hausse de l'indice des prix immobiliers Halifax de +4,8% en novembre en glissement annuel contre +4,0% en octobre, selon la presse internationale

ZONE EURO : Progression du PIB à +0,9% au T3 2024 en glissement annuel (vs. +0,6% un trimestre auparavant), selon la presse internationale.

ALLEMAGNE : Contraction de la production industrielle de -1,0% en octobre contre -2,0% un mois auparavant, selon la presse internationale



ECO NEWS

PLF 2025 : Adoption définitive par le Parlement du Budget de l'année 2025, selon la presse économique



NOUVELLES DE SOCIETES

CMGP GROUP : Un taux de souscription à l'IPO dépassant 37x avec près de 34 000 souscripteurs, selon la presse économique

CDM : Clôture avec succès de son émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant de M MAD 500 pour un taux de souscription de 152%

CMT : Publication d'un communiqué de presse post AGM du 05 Décembre 2024 ayant notamment mis fin, par un vote à la majorité, aux mandats de différents administrateurs et décidé, par un vote à la majorité, le renforcement de la gouvernance de la société avec un nouveau conseil d'administration présidé par M. Hassan BOULAKNADAL avec effet immédiat et la nomination de M. Abdellah MOUTTAQI en tant que nouveau Directeur Général de la société avec prise de fonction immédiate

EQDOM : Avis de dépôt d'un projet d'offre publique d'achat obligatoire sur les actions d'EQDOM à l'initiative des sociétés SAHAM FINANCES, SGMB et INVESTIMA et suspension de la cotation des actions en Bourse

DISLOG HOLDING : Sortie de MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS du capital et entrée de SANAM HOLDING dans le cadre d'une prise de participation minoritaire non contrôlante, selon la presse économique

GROUPE SAFARI : Signature d'un accord de distribution entre COMICOM, la filiale du Groupe SAFARI et le géant chinois BAIC pour le lancement de la marque chinoise sur le marché marocain à partir du T2 2025, selon la presse économique

CDG : Réception de la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint de la société BEAUTFY&MARKET LIGNE SARLAU par la société CDG INVEST SA aux cotés de l'associé historique à travers l'acquisition de 26% de son capital social et des droits de vote y afférents, selon la presse économique

ATLANTIC TIN LTD : Annonce par la société minière australienne des découvertes d'étain dans le gisement d'El Hamam au sein de sa licence de SAMINE, reprise à MANAGEM qui exploitait auparavant la fluorine dans le gisement, selon la presse économique

SANDEN : Le Groupe automobile japonais s'installe à Tanger dans la Zone Tanger Automotive City -TAC-, développant ainsi son premier site en Afrique, selon la presse économique

ONEE : Développement prévu d'une centrale électrique virtuelle pilote qui devrait être hébergée dans le Centre des Sciences et Techniques de l'électricité et financée par la Banque publique allemande -KfW-, selon la presse économique

M-AUTOMOTIV : Signature d'un accord entre le distributeur des marques RENAULT, DACIA et ALPINE avec JAC MOTORS pour la distribution de la marque chinoise au Maroc et sur d'autres marchés africains, selon la presse économique

SOCIETE D'AMENAGEMENT D'ESSAOUIRA MOGADOR SA : Projet de concentration économique concernant la prise de contrôle conjoint indirect de la société par M. Samih Onsi Naguib SAWIRIS et les sociétés AL NOWAIS REAL ESTATE LLC et EASTERN INVESTMENT LTD, à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote associés, par le biais de la société ORASCOM INVESTMENTS LLC

OCP : Projet de concentration économique concernant l'acquisition par OCP SA, via sa filiale OCP INTERNATIONAL COOPERATIVE UA, du contrôle exclusif indirect de la société GLOBAL FEED SLU, au moyen d'une acquisition supplémentaire de 25% de son capital social et des droits de vote y afférents, portant ainsi la participation totale à 75%, selon la presse économique

ARADE ECO AGRI SARL : Projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société SANAM AGRO SA du contrôle conjoint de la société ARADE ECO AGRI SARL à travers l'acquisition de 25% de son capital social et des droits de vote y afférents

SJL MAGHREB SA : Prise de contrôle exclusif par la société THE CAPITAL GLOBAL SERVICES FINTECH SL de la société SJL MAGHREB SA et ses filiales directes et indirectes à travers l'acquisition de 100% de son capital et de ses droits de vote associés

EMMERSON PLC : Levée par le promoteur de la mine de potasse de Khemisset de EUR 980 000 devant couvrir les frais généraux, administratifs et juridiques liés au litige avec le gouvernement marocain, notamment pour des démarches d'arbitrage international

FEED AND FOOD ADDITIFS : Approbation par l'AGE du 07/05/2024 d'une augmentation de capital par incorporation des reports à nouveau et de la réserve légale partielle pour un montant de M MAD 4 portant le capital social à M MAD 24



CHINE: IPC (Annuel) ce lundi
ALLEMAGNE: IPC (Annuel) ce mardi
ETATS-UNIS : Productivité du secteur non agricole (Trimestriel) et rapport WASDE ce mardi
ETATS-UNIS : IPC (Annuel) et IPC core (Annuel) ce mercredi
ETATS-UNIS : Rapport mensuel de l'OPEP ce mercredi
ZONE EURO : Décision de la BCE sur les taux d'intérêt ce jeudi
ZONE EURO : Discours de Lagarde, Présidente de la BCE
ETATS-UNIS : Prix à la production et IPP core ce jeudi
ETATS-UNIS : Inscriptions hebdomadaires au chômage ce jeudi
ROYAUME-UNI: PIB (Mensuel) ce vendredi
ROYAUME-UNI: Production industrielle et manufacturière ce vendredi
ZONE EURO : Production industrielle (Mensuel) ce vendredi

Adresse : Tour BMCE, Rond-Point Hassan II, Casablanca - Maroc

Tél: 00 212 5 22 43 01 31 / 00 212 5 22 43 01 23 / 00 212 5 22 43 01 45



Siège : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél: 00 212 5 22 64 23 00– Fax: 00 212 522 48 10 07 / 00 212 5 22 48 09 52
RC Casablanca n° 77 971
Autorisation n° 3/26 par l'agrément du Ministère des Finances
www.bmcecapitalbourse.com

Siège : Tour BMCE, Rondpoint Hassan II, Casablanca - Maroc
Bureaux : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél: 00 212 522 42 78 20 - Fax : 00 212 522 27 38 26
RC Casablanca n° 128905
www.bmcecapitalglobalresearch.com

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après.

Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Bank Of Africa- BMCE Group parmi lesquelles, l'ensemble des entités du Groupe BMCE Capital S.A., (ci-après désignées conjointement, « **Bank Of Africa- BMCE Group** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Bank Of Africa- BMCE Group, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités de Bank Of Africa- BMCE Group, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités de Bank Of Africa- BMCE Group, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités de Bank Of Africa- BMCE Group attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, Bank Of Africa- BMCE Group n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez à Bank Of Africa- BMCE Group, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités de Bank Of Africa- BMCE Group.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, Bank Of Africa- BMCE Group. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent.

Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »